

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

**Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais
(Article L. 6353-3).**

Nom, prénom du cocontractant
Adresse du cocontractant
(ci-après dénommé le stagiaire)

NOM..... PRENOM.....

Kiné Lille Formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 08419 59 auprès du Préfet de la
Région Nord Pas de Calais.
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 79469253300019
Dont la correspondance se trouve au 21, Clos des Mousquetaires Route d'AUBERS, 59134
HERLIES.

« Approche viscérale des rachialgies 2018 »

I – OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Approche viscérale des rachialgies »

II – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif d'apporter des connaissances et un savoir-faire sur la prise en charge de certaines affections rachidiennes, des tendinopathies aiguës et chroniques ainsi que des pathologies viscérales. Ces techniques manuelles viscérales peuvent être incluses dans un programme de rééducation plus général et traditionnel des phénomènes inflammatoires (rééducation dynamique et fonctionnelles des rachialgies, des tendinopathies...)
- Sa durée est fixée à **42** heures de formation les 26-27-28 Octobre, et 30 Novembre- 01-02 Décembre 2018.

Le programme détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe du présent contrat.

III – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant :

Diplôme de Masseur-Kinésithérapeute, Ostéopathe ou équivalent.

IV – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation aura lieu les 26-27-28 Octobre, et 30 Novembre- 01-02 Décembre 2018 à Lesquin, Hôtel Ibis Style (Impasse Jean Jaurès).
- Elle est organisée pour un effectif de 09 à 20 stagiaires.
- Les journées débutent à 9h00 et se terminent à 17h00

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont les suivantes :

Formateur : GILLES BARETTE

Moyens pédagogiques : outils documentaires, Syllabus, exercices adaptés aux stagiaires, matériel d'animation (vidéo projecteur...), tables de massage, serviettes ...

Les conditions détaillées figurent en annexe du présent contrat.

- Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :
 - Formateur de l'Institut de Formation Gilles BARETTE (IGBF)
 - Masseur Kinésithérapeute
 - Ostéopathe D.O

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

Lors de la dernière journée de formation, le formateur évaluera les connaissances acquises pendant la totalité de la formation. La forme d'évaluation restera sous l'appréciation du formateur.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, **une attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Il est communément admis pour les stages en présentiel, les feuilles de présence (cf états d'émargement type rédigés par le Service régional de contrôle) **signées par le stagiaire et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.**

VIII – DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire **a un délai de 10 jours** pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

IX – DISPOSITIONS FINANCIERES

Pour le FIFPL, l'intitulé de la formation est "Approche viscérale des rachialgies". Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.

Passé ce délai de 10 jours calendaires, votre demande de prise en charge sera refusée. La prise en charge FIFPL est plafonnée à 250 euros maximum par jour (remboursement sur factures en fin de formation).

Parmi les pièces à joindre au Formulaire de Demande de Prise en Charge :

- Devis de l'Organisme de Formation ou Convention de Stage
- Programme détaillé par jour de formation

Il vous sera demandé 1200 Euros NTT* à l'inscription.

**Kiné Lille Formation est un organisme non assujetti à TVA.*

X – INTERRUPTION DU STAGE

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, pour les modules non suivis, le remboursement de la différence est prévu par l'organisme de formation.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

XI – CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à , le / /

Pour le stagiaire
(Nom, prénom du signataire)

Pour l'organisme de formation
(Nom, qualité du signataire)

Signature

Signature et cachet

ANNEXE 1 :

Programme Détaillé de la Formation.

Certains de nos patients présentent des rachialgies dont l'origine n'est pas seulement mécanique. Une origine réflexe peut aussi en être l'explication traduisant une atteinte de la sphère viscérale. Cette dernière est souvent méconnue de la part des praticiens en thérapie manuelle.

Ce séminaire de 6 jours (Partie 1 sur 3 jours et partie 2 sur 3 jours) a pour but de donner au praticien les outils de bilan différentiel, lui permettant de réaliser le traitement le mieux adapté à la situation. Une lombalgie qui traîne, un ventre dur, des douleurs abdominales doivent faire penser à une origine viscérale.

Cette approche demande des connaissances anatomo-physiologiques, sémiologiques. Le bilan-diagnostic doit être approfondi afin de pouvoir utiliser les techniques de traitement efficaces sans oublier de réintégrer cette approche au sein de la prise en charge globale du patient.

Ces techniques manuelles viscérales peuvent être incluses dans un programme de rééducation, plus « général » plus « traditionnel » de prise en charge de ces pathologies en cabinet libéral, centre de rééducation ou milieu hospitalier.

PARTIE 1

Jour 1 : Introduction/Bases Théoriques/Examen Clinique

08h45 - Accueil des participants

09H00 - QCM de « pré formation » d'évaluation des connaissances, des besoins et attentes des participants

9H30 à 12h30 :

- L'EBM et EBP, les différentes approches de thérapie manuelle
- Etat des lieux de la littérature
- Rappels anatomiques, biomécaniques de la région abdominale
- Sémiologie viscérale

12H30 à 14h00: Pause

14H00 à 17h30 :

- Anatomie palpatoire de l'abdomen.
- Bilan différentiel des dysfonctions viscérales.

Jour 2 :

09H00 à 9H30 :

- Retour sur les éléments de la veille

9H30-12h30 :

- Revue de littérature (recommandations et guidelines)
- bilan pariétal, réflexe, viscéral. Comment réaliser le bilan en l'intégrant à la prise en charge globale du patient.

12h30-14h00 : pause

14H00 à 17h30 :

- Techniques manuelles de traitement du foie –vésicule biliaire

Jour 3

09H00 à 10H30 :

- Retour sur les éléments de la veille.

10H30-11h30 :

- Traitement de la Rate

11h30-12h : pause

12H00 à 16h30

- Retour sur le traitement de la rate
- Cadre colique avec intestin grêle et gros intestin
- Reprise du « QCM de pré formation » ensemble de début de séminaire
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation.

PARTIE 2

Jour 1 :

08h45 - Accueil des participants

09H00 - QCM de « pré formation » d'évaluation des connaissances, des besoins et attentes des participants

9H30 à 12h30 :

- L'EBM et EBP, les différentes approches de thérapie manuelle
- Etat des lieux de la littérature
- Retour sur le traitement du foie, vésicule biliaire, rate, cadre colique avec intestin grêle et gros intestin.

12H30 à 14h00: Pause

14H00 à 17h30 :

- Notions de chaînes viscérales.
- Traitement du duodénum.

Jour 2 :

09H00 à 9H30 :

- Retour sur les éléments de la veille

9H30-12h30 :

- Traitement des viscères du petit bassin.
- Approche de la zone url-gynécologique.

12h30-14h00 : pause

14H00 à 17h30 :

Mise en place du traitement pour: Rein/ Uretères/ vessie/

Jour 3

09H00 à 10H30 :

- Retour sur les éléments de la veille.

10H30-11h30 :

- Mise en place du traitement pour : Utérus et annexes /Prostate.

12H00 à 16h30

- Retour sur le traitement de l'Utérus et annexes /Prostate
- Notions de chaînes viscérales.
- Cas cliniques.
- Reprise du « QCM de pré formation » ensemble de début de séminaire
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation.